

---

# Conférence du désarmement

14 juin 2010  
Français  
Original: anglais

---

## Brésil

### Document de travail

#### **Proposition concernant la structure d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires**

Le présent document de travail a été établi à titre de contribution visant à permettre à la Conférence du désarmement d'ouvrir des négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires, ce qui serait un pas essentiel fait vers le désarmement nucléaire et, en définitive, l'élimination des armes nucléaires. La structure ci-après est proposée pour montrer la forme que le traité pourrait revêtir. Elle pourrait aider la Conférence du désarmement dans ses débats sur la question du mandat de l'organe subsidiaire qui serait établi conformément à l'article 23 de son règlement intérieur pour conduire les négociations.

La structure du traité pourrait être la suivante:

- i) Un traité-cadre comportant des dispositions relatives aux objectifs, aux définitions et aux clauses finales;
- ii) Un protocole interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires;
- iii) Un protocole qui porterait sur les matières fissiles, telles que définies dans le traité-cadre qui, au moment de l'entrée en vigueur, ne sont pas contenues dans une arme nucléaire ou tout autre dispositif explosif nucléaire, lequel protocole prévoirait un mécanisme de vérification.

Les clauses finales du traité-cadre définiraient les modalités de participation aux protocoles.

---